

Clermont-Ferrand, le 28 février 2011

Communiqué de presse
6^{ème} Semaine nationale de mobilisation
pour le don de moelle osseuse en Auvergne

La région Auvergne s'engage dans le cadre de la 6^{ème} semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse du lundi 7 au dimanche 13 mars, organisée par l'Agence de la biomédecine en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang, les centres hospitaliers et le soutien des associations. L'enjeu ? Recruter 18 000 nouveaux donneurs en 2011 et diversifier les profils inscrits sur le registre France Greffe de Moelle.

Chaque année, 2000 personnes atteintes de maladies graves du sang, comme les leucémies, les lymphomes, mais aussi d'autres formes de pathologies sanguines moins bien connues ont besoin d'être soignées par une greffe de moelle osseuse. Chaque donneur de moelle osseuse peut ainsi offrir à un malade une chance supplémentaire de guérison.

Une nouvelle campagne de mobilisation autour des Veilleurs de vie

En 2011, la nouvelle campagne de mobilisation pour le don de moelle osseuse met en avant l'engagement des donneurs, une population d'hommes et de femmes qu'elle vise à fédérer en créant une communauté : celle des Veilleurs de vie. Avec l'illumination le vendredi 4 mars d'une grande veilleuse rouge au cœur de Paris, sur le Parvis des Droits de l'Homme du Trocadéro, symbolisant les milliers de Veilleurs de vie prêts à se rendre disponibles pour les malades, prolongé par l'organisation d'évènements sur le terrain dans 9 grandes villes de France les 11 et 12 mars, l'Agence de la biomédecine a souhaité donner de la visibilité à leur engagement. Pour les malades, afin de leur montrer qu'une communauté importante est en veille pour eux. Pour les Veilleurs de vie, afin de les inciter à mobiliser et rassembler autour d'eux. Pour de futurs volontaires au don, en les encourageant à rejoindre cette communauté et faire partie des 18 000 nouveaux donneurs espérés en 2011.

L'Auvergne se mobilise pour le don de moelle osseuse

En Auvergne, des professionnels de santé du centre donneur de Saint-Etienne aidés de bénévoles d'associations se tiennent à la disposition du public pour l'informer, répondre à ses questions, lever les éventuelles craintes liées à ce don et orienter les volontaires potentiels dans leurs démarches pour devenir donneur de moelle osseuse.

Plus les donneurs sont nombreux, plus la probabilité de sauver un malade augmente

Cette mobilisation est essentielle au recrutement de 18 000 nouveaux donneurs en 2011. Pour pouvoir mieux répondre aux besoins des malades, **un objectif de 240 000 donneurs inscrits a été défini à l'horizon 2015**. Cela permettrait à la fois de trouver plus facilement un donneur compatible en France pour les personnes malades en attente de greffe, et de participer encore davantage à la solidarité internationale avec les 71 registres mondiaux partenaires.

Chiffres clés du don de moelle osseuse dans la région Auvergne

- Pour 2011 : un objectif régional de **589** nouveaux donneurs inscrits à atteindre
- Fin 2010, dans la région Auvergne, **5 116** donneurs étaient inscrits au registre national
- **36** greffes réalisées pour des malades en 2009 grâce aux dons volontaires (hors cercle familial) en région Auvergne

S'engager pour la vie en devenant donneur

Rejoindre la communauté des Veilleurs de vie en devenant donneur de moelle osseuse est un engagement fort. Il suppose que chaque personne soit suffisamment informée sur le besoin des malades et les implications du don, avant d'accepter de donner un peu d'elle-même pour, peut-être, sauver une vie.

3 conditions pour devenir donneur

Pour devenir donneur de moelle osseuse, il est indispensable d'être en parfaite santé, d'être âgé de 18 ans minimum à 50 ans révolus lors de l'inscription, d'accepter de répondre à un entretien médical et de faire une prise de sang.

2 modes de prélèvement à connaître

Le prélèvement de la moelle osseuse peut se faire de deux manières. Ce choix est déterminé par le médecin, tenant compte des caractéristiques du donneur et du receveur.

- *Le prélèvement dans les os du bassin* : effectué sous anesthésie générale, l'intervention dure 1 heure environ et nécessite une hospitalisation de deux jours. Ce type de prélèvement permet le recueil des cellules souches mais aussi de leur environnement.
- *Le prélèvement dans le sang par cytophérèse* : le donneur reçoit un médicament par injection sous-cutanée, une semaine avant le prélèvement en ambulatoire, libérant les cellules souches de la moelle osseuse qui vont quitter les os pour passer temporairement dans le sang, où elles seront prélevées.

Le prélèvement se planifie entre 1 et 3 mois à l'avance, permettant au donneur de prendre les dispositions nécessaires. La législation prévoit la prise en charge des frais liés à l'intervention et l'organisation d'un arrêt de travail si nécessaire.

Pour s'informer ou faire une demande d'inscription, plusieurs possibilités :

- le site www.dondemoelleosseuse.fr
- le téléphone au numéro Vert 0 800 20 22 24 (appel gratuit)

Contacts presse pour l'Agence de la biomédecine

Amandine Pesqué, GolinHarris – Tél. 01 40 41 56 17 – amandine.pesque@golinharris.com
Cécile Lardillon, GolinHarris – Tél. 01 40 41 54 83 – cecile.lardillon@golinharris.com